

Asnières le 22 Février 1900
5 bis rue St Augustin.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'avantage de vous accuser réception de
votre estimée lettre en date du 21 de ce mois, ainsi
que de la photographie de mon tableau de Karel
du Jardin, dont j'ai l'honneur de vous remercier.

Je regrette que la Commission Directrice
n'ait pas cru devoir acquiescer cette belle toile;
mais combien j'aurais été heureux de con-
naître les motifs de son refus, vous ne sauriez
le croire.

En me recommandant de moi-même
auprès de vous de votre honoré Collègue,
mon ami, M^r Frauwinski, Secrétaire
de nos Musées Nationaux, puis-je venir
faire appel à votre extrême obligeance pour
obtenir de vous à titre de pur et simple
renseignement pour moi, les motifs de
ce refus?

Je vous en serais vraiment reconnaissant,
sachant, croyez le Monsieur, car vous me ren-

driez la un signalé service.

D'autre part, la dernière phrase de votre
estimée, me plonge dans l'inquiétude.

Je ne connais personne à Bruxelles;
il me serait donc difficile de faire retirer du
Musée, mon tableau, un récépissé à l'appui.

Puis-je faire appel à votre extrême amabilité
en vous priant de vouloir bien faire prendre
mon tableau par le chemin de fer en port
dû, livrable à mon domicile 5 bis rue St Au-
gustin à Asnières? (Grande vitesse et assurance de 2000 fr. par le Ch. de fer)

Vous m'éviterez ainsi de nouveaux frais d'en-
voi d'une personne à Bruxelles pour retirer mon
tableau.

C'est dans l'espoir que vous voudrez bien réserver
bon accueil à mes deux demandes ci-contre et ci-
dessus énoncées, qu'à l'avance je vous adresse mes
plus vifs remerciements.

Veuillez agréer Monsieur le Secrétaire, l'assu-
rance de ma considération la plus distinguée

J de Gack

Communiqué le 23/2/1900

Monsieur le Secrétaire des Musées Royaux
à Bruxelles.



5 bis rue St Augustin
Asnières près Paris.
Le 25 Janvier 1900.

• Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur de venir vous
apprendre que je suis proprié-
taire d'un tableau de l'Ecole
Hollandaise de Karel du Gardin,
dont ci-joint je vous
• communique la photographie.
et qui mesure 130 x 95 - et
peint sur toile. Je désire me
défaire de cet intéressant
tableau et j'ai pensé qu'il
vous plairait peut-être de
l'acquérir pour l'ajouter aux

deux tableaux du même
Maître que vous possédez déjà.
Je crois utile de vous dire
Monsieur le Directeur que j'ai
fait pressentir indirectement
le Musée du Louvre, qui ne
serait pas acheteur par ce
fait qu'il possède douze
tableaux de Karel du Jardin
dans sa collection, mais
que je ne l'ai encore offert
à personne, soit particulier,
soit marchand ni à aucun
Musée de France ou de
l'Étranger.

La photographie très mal venue
ne vous donnera pas une
idée complète, car ce tableau
est dans un parfait état
de conservation et tout

à fait remarquable de
composition et de coloris.

Dans le cas, où la proposi-
- tion que je vous soumetts
ne vous agréerait pas, je
vous serai vivement reconnaissant
d'avoir Monsieur le Directeur
de vouloir bien me faire
retourner la photographie
ci-jointe.

Dans l'espoir de votre prochaine
réponse, je vous prie d'agréer
Monsieur l'assurance de
ma considération très distinguée.

J. de Lacki

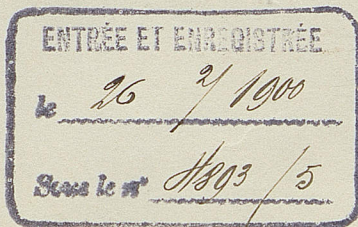
Amières le 24 Février 1900

J. A. de Lacki

Négociateur
pour
les Finances et l'Industrie

Adresse Télégraphique:

Négociator. Amières



Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre estimée lettre datée du 23 de ce mois et de vous remercier bien sincèrement à l'avance, de la peine que vous allez prendre pour me faire parvenir mon tableau.

Aussitôt réception, je me ferai un plaisir et un devoir de vous en accus réception

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à ma considération la plus distinguée

J. de Lacki

23 / 1900

L'ap: votre ltr. du
22 oct. m. j'ai l'h. de
vous remercier pour la notice
de la C. D. de l'Académie
pour la notice de
l'Académie qui est par
venue à la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie
de la notice de l'Académie
de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

2893

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

de la notice de l'Académie

Et une fois en
pressant sur M. 5
M. de la paille pour
être sûr à l'égard de
D. A. sur la main
M. 9. Cont. L.
Elle est dans l'écrit
Kunz. p. 22

Les deux courbes sont
peu à l'opposé de
l'origine de la
en question l'écrit
est d'ailleurs à l'

premier L. M. 5. p. 103

Asnières le 10 Février 1900
5^{bis} rue St Augustin

Monsieur le Directeur

Conformément au contenu de
votre honorée lettre en date
du 2 de ce mois et portant
le numéro 4893/5, j'ai l'hon-
-tage de vous informer que je
vous ai fait expédier ce jour
en grande vitesse mon tableau
de Karel du Jardin, que j'ai eu
l'honneur de vous proposer
par ma lettre du 25 Janvier
dernier et dont vous possédez
la photographie.

Le prix que j'en demande
est de quarante mille francs.
Quoique l'envoi de ce tableau
ait lieu à mes risques et
périls, j'ai l'honneur de venir
faire appel à votre extrême

obligeance pour donner des
ordres afin qu'aucun dégât ne
lui soit fait, et je vous en
remercie bien sincèrement
à l'avance.

Je vous serai obligé de vouloir
bien me faire connaître votre
décision le plus tôt possible
et dans cette attente, je vous
prie de croire Monsieur le
Directeur à ma très-haute
considération.

J de Lachy

Monsieur le Directeur
des Musées Royaux
à Bruxelles

March 2/ 1890

Alfred de Laetke
Monsieur

Je vous remercie de V. son
Amicalement par L. C. D.
et vous. Veuillez en la
Bibliothèque pour les copies
de l'Etat, par votre lettre
du 25 pour. Veuillez
(transmettre, et en la
production photographique
la Bibliothèque / 1. L. D.
Bibliothèque de Chaux-de-Fonds,
aux frais d'entretien,
ou l'Etat de B. D. L.
de l'Etat 11. 9,
C. D. D. M. D. D.

20
Mitschling. Stille,

~~Reinhold~~
Ich bin überzeugt, dass Sie
in der Zeit, die Sie
zu sich nehmen, um
jeden Mangel an
Chap. 1. der Museen
durchaus zu beseitigen
sind, so dass Sie
den Nutzen der
Zeit, die Sie
zu sich nehmen, um
den Preis zu zahlen
für die Tolleranz
Sicherlich

Explication des abréviations
admisses pour les indications de
service.

Uitlegging der verkorte
dienstaanwijzingen.

- D.** { Télégramme urgent.
Dringend telegram.
RP. { Réponse payée.
Antwoord betaald.
CR. { Accusé de réception.
Kennisgeving van
ontvangst.
XP. { Expres payé.
Bode betaald.

Telegram

INDICATIONS DE SERVICE.
Dienstaanwijzingen.

ADMINISTRATION DES TÉLÉGRAPHES.
Beheer van Telegraf



à (ten) 12 h (ure) m.

L'État n'est soumis à aucune respon-
sabilité à raison du service de la cor-
respondance privée par voie télégra-
phique. (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6.)

Déposé à
Aanbeholden te

B ASNIERES 62 19 20 10/12 HM

Luidens Art. 6 der wet van 1 Maart
1851, is de Staat geenszins verant-
woordelijk voor den dienst der bijzon-
dere telegrammen.

INQUIET SUJET TABLEAU KAREL DUJARDIN N / AYANT PAS RECU ACCUSE / RECEPTION

CIVILITES : DE LACKI +

*Si on arrive
à la voir à la fin mais pas
agréable par l'envoi 21/09
Paris Van Maer
Leng*